

CIRCULAIRE DE RENTRÉE COURS MOYEN 1

1. RENTRÉE DES ENFANTS

Pour bien accueillir tous les enfants, la rentrée se fera en trois étapes :

LUNDI 2 septembre 2019 à 8 h 15 : rentrée des élèves dont les noms de famille commencent avec les lettres : A à H

- l'appel se fera dans la cour du Primaire - entrée par la rue Capito.

Les élèves ci-dessus ne reviendront que le jeudi 5 septembre à 8 h.

MARDI 3 septembre 2019 à 8 h 15 : rentrée des élèves dont les noms de famille commencent avec les lettres : I à Z

- l'appel se fera dans la cour du Primaire - entrée par la rue Capito.

JEUDI 5 septembre 2019 à 8 h 00 : TOUS LES ÉLÈVES sont présents

Le jour de la rentrée, les parents seront autorisés à accompagner leurs enfants dans la cour de l'école. Dès le jeudi, nous demandons aux parents de déposer leurs enfants devant le grand portail (situé rue Capito) où ils seront accueillis par un adulte.

2. HORAIRES

Semaine de 4 jours :

Cours le Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : **de 8 h à 11 h 40 et de 13 h 40 à 16 h**

Le matin, l'école est ouverte à partir de 7 h 30. Un adulte est présent au portail et la surveillance est assurée par les enseignantes et le chef d'établissement.

3. OUVERTURE DU PORTAIL - Rue Capito

Le portail est ouvert **de 7 h 30 à 8 h, de 11 h 40 à 11 h 55, de 13 h 30 à 13 h 40, de 16 h à 16 h 15.**

En dehors de ces créneaux, l'accès à l'école se fait par l'entrée boulevard Hanauer.

Nous rappelons l'importance de déposer les enfants à l'heure pour favoriser l'accueil de chacun.

Pour préserver la sécurité de tous, petits et grands, nous vous demandons instamment de ne pas vous garer devant le portail – même pour un délai très bref ! Nous comptons sur votre vigilance.

4. RETARDS

Les élèves qui arriveraient après la fermeture des portes du Primaire (8 h et 13 h 40) devront se présenter à l'Accueil de l'établissement – boulevard Hanauer.

5. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur de l'école sera lu et expliqué aux enfants par les enseignantes le jour de la rentrée. Il sera collé dans le cahier de liaison. Veuillez le lire attentivement avant signature.

6. INFIRMERIE

L'infirmerie est ouverte de 8 h 30 à 16 h le lundi, mardi, jeudi et vendredi sauf en l'absence de l'infirmière (réunions, visites médicales...).

Il est important de nous signaler rapidement toute maladie contagieuse et de veiller à ne pas envoyer un enfant à l'école s'il est déjà malade.

7. SORTIES – ACTIVITÉS DIVERSES

Toute sortie de l'école pour activité ou visite est signalée par écrit par le biais du cahier de liaison qui devra obligatoirement être signé par le responsable légal de l'élève. Les frais de sortie ou d'activités (théâtre, spectacle, activités sportives...) seront portés directement sur la facture trimestrielle.

8. ÉTUDE DU SOIR - GARDERIE

Une étude surveillée est organisée au Primaire **jusqu'à 17 h. Si vous souhaitez une sortie avant 17h, cela doit faire l'objet d'une demande écrite motivée auprès du chef d'établissement à la rentrée.** A partir de 17 h, les enfants sont accueillis à la garderie. **L'école ferme à 18 h 15 précises.**

L'étude fonctionnera à partir du jeudi 5 septembre 2019 ; **mais une garderie sera assurée les 2 et 3 septembre 2019 de 16h à 18h15.** La fiche d'inscription à l'étude sera distribuée le jour de la rentrée.

9. CORRESPONDANCE

Pour toute correspondance avec l'établissement, veuillez indiquer le nom et le prénom de votre enfant ainsi que sa classe. L'enfant peut déposer le courrier à l'Accueil ou le remettre à l'enseignante qui le transmettra.

10. CONSIGNES PARTICULIÈRES

Veuillez marquer les blousons, anoraks, survêtements, chaussons de salle au nom de votre enfant. **Un lieu regroupant les vêtements trouvés est à disposition des élèves et des familles.**

11. OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 8 h à 12 h et 14 h à 17 h 30

Mercredi : 8 h à 12 h

Veuillez téléphoner durant ces heures.

Jean-François PETITDEMANGE
Chef d'Etablissement 1^{er} degré